

Vaccination contre la COVID-19 – Information destinée aux patients souffrant de maladies auto-immunes ou immunosupprimés

Un peu plus d'un an après le premier cas de COVID-19 diagnostiqué au pays, la livraison des vaccins est commencée au Canada et dans les provinces. Or, certaines personnes peuvent craindre de se faire vacciner si elles ont un système immunitaire affaibli ou si elles souffrent d'une maladie auto-immune. **Néanmoins, les experts médicaux et les autorités sanitaires recommandent aux personnes atteintes de maladies auto-immunes ou immunosupprimées d'envisager de recevoir le vaccin.**

Comment savoir si je suis atteint d'une maladie auto-immune ou si je suis immunosupprimé?

Les maladies **auto-immunes** font que le système immunitaire s'attaque au corps lui-même. Le diabète de type 1, la sclérose en plaques, la polyarthrite rhumatoïde, la polyarthrite psoriasique, les maladies inflammatoires de l'intestin, le lupus érythémateux disséminé et la vascularite sont des maladies auto immunes courantes.

L'**immunosuppression** se traduit par une capacité réduite du système immunitaire à combattre les infections. Certaines infections peuvent provoquer une immunosuppression, comme celles par le VIH. L'immunosuppression peut également être attribuable à des médicaments administrés à des personnes atteintes d'un cancer ou d'une maladie auto-immune ou qui ont reçu une transplantation d'organe.

En cas de doute sur votre état, veuillez consulter votre médecin ou votre infirmière praticienne.

Le vaccin est-il sûr?

- Testés sur un grand nombre de personnes, les vaccins employés au Canada se sont révélés sûrs et efficaces.
- Comme aucune personne immunosupprimée n'a pris part aux essais cliniques, nous ne savons toutefois pas encore si les vaccins auront les mêmes bienfaits ou effets secondaires chez ces personnes.
- Il a été démontré que les vaccins préviennent les affections attribuables à la COVID-19 dans 70 à 95 % des cas. Les vaccins permettent aussi d'atténuer les effets de la COVID-19.
- Comme les vaccins ne contiennent pas de virus actif, on ne peut pas contracter la COVID-19 par la vaccination. En général, les vaccins exempts de virus actif sont recommandés pour les patients souffrant de troubles du système immunitaire.
- Nous en apprendrons davantage sur l'efficacité des vaccins chez les personnes atteintes de maladies auto-immunes et immunosupprimées à mesure que les résultats d'autres études seront publiés, mais nous ne savons pas exactement à quel moment.

Dois-je me faire vacciner lorsqu'on me le proposera?

- Dans la grande majorité des cas, les bienfaits du vaccin l'emporteront sur les risques éventuels pour les personnes souffrant de maladies auto-immunes ou immunosupprimées. Étant donné que les personnes atteintes de maladies auto-immunes ou immunosupprimées peuvent courir un risque plus grand de trouble et de complication liés à la COVID-19, il est important de les protéger contre le virus.
- Il n'est pas dit que le vaccin sera aussi efficace chez les personnes souffrant de troubles du système immunitaire, mais on s'attend à ce qu'il les protège dans une certaine mesure.
- Adressez vous à votre professionnel de la santé si vous avez des inquiétudes au sujet du vaccin. Ils peuvent vous aider à comprendre et à évaluer les avantages et les risques de la vaccination qui vous sont propres et à faire un choix éclairé. Il n'est pas nécessaire d'avoir une note de votre fournisseur de soins de santé.

Une fois que j'aurai reçu le vaccin, devrai-je toujours porter le masque et respecter les mesures sanitaires?

- Après votre vaccination, vous devez continuer à suivre les mesures importantes visant à prévenir la propagation de la COVID-19. C'est-à-dire que vous devez continuer à porter un masque, à vous laver régulièrement les mains, à pratiquer la distanciation sociale et à suivre les recommandations de Santé publique. Ces directives pourraient changer lorsque de nouvelles données sur le sujet deviennent disponibles et de plus en plus de personnes sont vaccinées.